

Prix honorifique DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ce prix est décerné à une entreprise qui met en œuvre des pratiques exemplaires en matière de développement durable, témoignant de son engagement envers la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). La RSE se réfère à la façon dont les entreprises intègrent les considérations sociales, économiques et environnementales dans leurs opérations et leurs relations avec toutes leurs parties prenantes.

RAPPEL DE LA PROCÉDURE

En soumettant votre candidature pour l'une des principales catégories, vous recevrez automatiquement trois autres formulaires de candidature pour les prix honorifiques.

Vous êtes libres d'y répondre ou non. Lors de la prise de rendez-vous pour votre entrevue, vous devrez nous indiquer si vous souhaitez déposer votre candidature pour l'un ou les prix honorifique(s). Les entrevues pour les prix honorifiques se feront à la suite de votre entrevue principale.

Il n'y aura pas de finalistes pour ces catégories et les entreprises gagnantes seront annoncées lors du Gala. Ces dernières auront droit à une vidéo promotionnelle à leur effigie concernant le sujet de la catégorie à laquelle elles ont mérité le prix. La vidéo circulera sur les réseaux sociaux quelques semaines suivant le Gala Desjardins 2024. Vous aurez un temps limite de 10 minutes à respecter ainsi que le choix d'ouvrir ou de fermer votre caméra.

QUESTIONS SUR L'ENTREPRISE

- 1. Veuillez nous décrire vos initiatives en développement durable et expliquer comment vous incorporez au moins l'un des aspects sociaux, économiques ou environnementaux dans vos opérations et vos relations avec vos parties prenantes (exemples : réduction des émissions de carbone, gestion responsable des ressources naturelles, promotion de l'équité sociale, innovation et collaboration, etc.).**
- 2. Merci de nous présenter des exemples concrets des actions que vous avez entreprises et de nous expliquer les raisons pour lesquelles vous méritez de remporter ce prix.**